



Haures supplémentaires et commissions non payées

Par **lolote57**, le **25/08/2009** à **22:58**

Bonjour,

Je suis actuellement en cdi pour un prestataire de services et travaille dans une grande surface en tant que démonstratrice vendeuse. J'ai un contrat de travail de 37h et effectue au minimum 70h. Mes supérieurs me demandent de rester mais refusent de me payer les heures supplémentaires (je n'ai qu'un emploi du temps sur lequel les heures supp ne sont pas mentionnées). De plus, je touche des commissions sur les ventes effectuées, mais dans mon contrat il n'est qu'indiqué "pourcentage sur le CA effectué", sans pourcentage réel. Il est dit de façon tacite que des commissions sont retirées (à hauteur de 200 à 300 euros par mois!), mais je n'ai ni récipissé des ventes effectuées, ni des commissions perçues par rapport au CA. (et je ne parle même pas des jours de repos travaillés ni rémunérés, ni compensés, des charges de travail trop conséquentes, et des heures de pause non prises..) Est-ce légal? Ai-je un recours? Je vous remercie de votre réponse car je ne sais plus quoi faire, et suis réellement épuisée..